La transformation du lien familial
Le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec

Michèle Vatz Laaroussi, Ph. D., Université de Sherbrooke, Magninin Koné, ts, Julie Gosselin, Ph. D.,
Annie Gagné, B. A. Psy et Sophie-Claire Valiquette-Tessier, B. A. Psy., Université d'Ottawa

Les familles canadiennes, comme c'est le cas dans la plupart des sociétés occidentales, sont de plus en plus nombreuses à expérimenter la séparation conjugale. On note par exemple que depuis la fin des années 1980, l'indice de divortialité se situe autour de 50 % au Québec (ISQ, 2009). Une fois sur deux, ces désunions impliquent des enfants (Duchesne, 2006). L'instabilité conjugale est par ailleurs plus élevée parmi les couples en union de fait que parmi les couples mariés (Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk, 2008). Ces transitions familiales transforment de façon importante le lien familial. Notamment, les enfants sont de plus en plus nombreux à entretenir des liens avec leurs deux parents à la suite de la séparation et ces derniers doivent apprendre à exercer le rôle parental en solo et, parallèlement, adapter leurs pratiques de coparentalité.

Le 4 octobre 2012, des membres de l'ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale ont organisé une table ronde sur le thème de la transformation du lien familial. Madame **Michèle Vatz-Laaroussi**, professeure à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke, dont les recherches portent sur l'immigration et l'action sociale avec les immigrants, et madame **Magninin Koné**, représentante du RIFE (Rencontre interculturelle des familles de l'Estrie), ont été invitées à s'exprimer autour de ce thème en se centrant sur l'expérience particulière des familles immigrantes. Plus spécifiquement, les invitées se sont intéressées à l'influence de la culture et de la mobilité migratoire dans le processus de séparation chez les familles immigrantes du Québec et ont identifié les défis posés par l'immigration dans l'intervention.

Selon des données de 2008, le Québec comptait 22 445 personnes immigrantes, dont 3% ont affirmé être séparées et 9% divorcées. On remarque que ces taux ont tendance à augmenter en fonction du nombre d'années vécues au Québec. En effet, 13% des individus ayant immigré dans la province avant 1991 ont affirmé être divor-

ARUC
Séparation parentale
Recomposition familiale
Que savons-nous?
ISSN 2292-8499 Que savons-nous? (En ligne)

cés, tandis que 4% des personnes ayant immigré entre les années 2001et 2006 ont indiqué l'être.

Différentes hypothèses sont avancées dans la littérature scientifique pour expliquer cette tendance. Certaines, dérivées des théories culturalistes, suggèrent par exemple que lors de leur arrivée au Québec, les femmes immigrantes découvrent leurs droits et cherchent à s'émanciper par la séparation et le divorce. Selon ces théories, la séparation pourrait également être le résultat d'un clivage pouvant se créer au sein du couple lorsque l'un des membres se réfère davantage aux valeurs de la société d'accueil alors que l'autre cherche à protéger sa culture d'origine par crainte d'acculturation. Une autre hypothèse sous-tend que le seul fait d'avoir la possibilité de divorcer fait augmenter le nombre de séparations chez les nouveaux arrivants.

D'autres hypothèses se basent plutôt sur les nombreux défis liés à la migration pour expliquer les séparations conjugales chez les immigrants. Entre autres, la migration entraîne souvent une restructuration du couple et des rôles familiaux. On peut penser par exemple aux situations où l'homme et la femme travaillent maintenant à l'extérieur du foyer. Ces changements de rôles peuvent générer du stress chez les partenaires et créer des conflits au sein du couple. Cette confrontation entre les rôles traditionnellement assumés dans le pays d'origine et les nouveaux rôles joués au Canada serait d'ailleurs particulièrement difficile à négocier pour les familles économiquement défavorisées. D'autres aspects peuvent aussi contribuer à augmenter le niveau de stress et de conflit du couple : la déqualification professionnelle, les difficultés socioéconomiques et la perte de statut social n'en sont que quelques exemples. En outre, la migration peut requérir la prise de décisions conjointes ainsi qu'une plus grande proximité au quotidien avec l'autre, exacerbant une fois de plus les conflits interpersonnels entre les partenaires.

La littérature suggère également de prendre en compte les différents parcours migratoires des immigrants afin de mieux comprendre pourquoi les couples se séparent davantage une fois installés dans le pays d'accueil. Par exemple, les couples ayant vécu des trajectoires différentes (réfugiés, vie en camps de réfugiés, séparations pour l'emploi) peuvent avoir de la difficulté à vivre ensemble une fois réunis dans le pays d'accueil et choisir de se séparer. Des couples récemment formés, ou dont les bases peuvent être moins solides, peuvent aussi se trouver incapables de faire face à l'ensemble des difficultés créées par la mobilité et l'insertion sociale dans le pays d'accueil et se séparer.

La littérature suggère (…) de prendre en compte les différents parcours migratoires des immigrants afin de mieux comprendre pourquoi les couples se séparent davantage une fois installés dans le pays d'accueil.

On reconnaît cependant que des facteurs peuvent faciliter la migration du couple et ainsi favoriser le maintien des liens conjugaux. Le fait d'avoir une bonne satisfaction conjugale avant la migration, de pouvoir compter sur un réseau social de qualité à l'arrivée et de maintenir des liens forts avec les proches restés dans le pays d'origine font partie de ces facteurs.

Les spécificités de la séparation et du divorce dans un contexte d'immigration posent des défis dans l'intervention et des enjeux pour la formation des intervenants. Ainsi, même si les intervenants sont généralement sensibles aux réalités immigrantes, ils sont peu formés et manquent de référents pour répondre adéquatement aux besoins des gens issus des différentes communautés ethniques. Afin d'illustrer leurs propos, les invitées soulignent que dans certains cultures, le fait de divorcer peut amener des personnes à être ostracisées par leur famille et leur communauté. Cet ostracisme peut avoir des répercussions importantes mais qui sont difficilement décelables pour les intervenants qui ne connaissent pas ces réalités. De plus, les valeurs qui guident les intervenants dans leurs actions peuvent parfois être en opposition avec celles des nouveaux arrivants et ainsi entraîner un sentiment d'incompréhension et d'inconfort face à l'aide obtenue. Des organismes sont toutefois spécialisés dans l'aide et l'accompagnement aux personnes

Les intervenants sont généralement sensibles aux réalités immigrantes, ils sont peu formés et manquent de référents pour répondre adéquatement aux besoins des gens issus des différentes communautés ethniques.

immigrantes. On peut penser notamment au RIFE qui a développé des outils d'information et des ateliers de formation pour aider les intervenants à travailler de façon plus éclairée auprès de ces familles. Ces outils gagneraient à être davantage connus et plus largement diffusés.

Les invitées à cette table ronde ont conclu leur présentation en soulignant que la littérature semble indiquer que ce n'est pas tant la culture d'origine qui influe sur le processus de séparation conjugale mais plutôt le parcours migratoire du couple. Les défis liés à la migration engendrent beaucoup de tension et certains couples ne supportent pas cette tension. La table ronde a également fait ressortir la nécessité pour les intervenants d'être formés à l'intervention en contexte multiculturel.

Pour citer ce document:
Vatz-Laaroussi, M., Koné, M., Gosselin, J., Gagné, A. & Valiquette-Tessier, S.-C. (2013). *La transformation du lien familial - Le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec.* Collection Que savons-nous? (1), Québec, ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale.

Pour en savoir plus

L'ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale, c'est plus d'une trentaine de chercheurs et de partenaires issus des milieux universitaires, communautaires, publics et étatiques, tous préoccupés par la réalité des familles séparées et recomposées.

www.arucfamille.ulaval.ca

L'ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).